

# La déviation de la RN 7 à l'Est d'Orange

Le projet de déviation de la RN 7 à l'Est d'Orange, porté par l'Etat, a pour objectif d'améliorer les conditions de transit pour les usagers de la RN 7 et de desserte de l'agglomération, tout en délestant le centre-ville aujourd'hui traversé, sur cet axe, par environ 15 000 véhicules/jour dont 10% de poids lourds.

Ce projet a été déclaré d'utilité publique en mars 2006 pour 10 ans ; cette DUP a été prorogée de 10 ans en mars 2016.

Pour dynamiser ce projet, le Conseil départemental de Vaucluse s'est positionné pour réaliser en lieu et place de l'Etat la partie sud de cette déviation, à savoir les deux sections suivantes :

- Section 1 (1,2 km) entre le giratoire du Coudoulet sur la RN 7 et l'avenue des Crémades
- Section 2 (1,9 km) entre l'avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret).

En effet, cette première tranche de travaux s'inscrit au sein de l'itinéraire structurant de liaison entre la vallée du Rhône et le bassin vaissonnais et permettra d'améliorer fortement l'accessibilité des quatre cantons du nord Vaucluse depuis Avignon ou l'A7 (Orange, Bollène, Valréas, Vaison, Ventoux).

Les études et procédures réglementairement nécessaires à leur aménagement pourraient permettre la réalisation des premiers travaux préparatoires au cours de l'année 2020, pour une durée de 4 ans (calendrier prévisionnel).

L'opération bénéficie à ce jour d'un financement d'environ 50 M€ dont 5 M€ au titre d'anciens financements et 45 M€ issus des engagements liés au Contrat de Plan Etat / Région 2015-2020 et pour lequel le Conseil départemental de Vaucluse participe à hauteur de 42% environ. Le partenariat financier sur cette opération associe l'Etat, le Conseil régional PACA, la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange, la Ville d'Orange et le Département de Vaucluse.



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09